



POLITIQUE DE GESTION DES EQUIPEMENTS ET PRODUITS AU DOMICILE DU PATIENT



PREAMBULE - ENGAGEMENT

L'objectif de l'HAD est de fournir :

- le bon matériel et le bon dispositif
- au bon patient
- en temps utile
- conformément aux besoins du patient/de l'entourage
- conformément à la commande.

OBJECTIFS

Cette politique tend à :

- Organiser la mise à disposition en temps utile des équipements et produits au domicile (notamment en urgence, et en cas de panne ou de dysfonctionnement)
- Garantir la formation et l'information des professionnels à l'utilisation du matériel
- Informer et former le patient et l'entourage à l'utilisation des équipements, et à la conduite à tenir en cas de panne.
- Garantir les conditions de stockage optimales des équipements et dispositifs médicaux
- Développer l'informatisation de la gestion des équipements
- Recueillir et analyser les événements indésirables en lien avec la gestion du matériel et organiser le retour d'expérience vers les professionnels
- Evaluer et améliorer en continu le processus de gestion des équipements et produits au domicile

Cette politique est déclinée dans le programme d'actions annuel du groupe Matériel.

MOYENS

Le déploiement de la politique repose sur :

- L'implication de l'ensemble des professionnels de l'HAD, et notamment des référents matériel par antenne
- La dynamique du groupe Matériel (sous-commission de la CME)
- Les procédures et protocoles établis
- La sensibilisation et la formation continue des professionnels
- Le maintien d'un dialogue constant avec les prestataires
- L'évaluation du processus : audits, enquêtes de connaissance, enquête de satisfaction, etc.

LE GROUPE MATERIEL

Caroline BESNARD, IDEC
Adeline JANVIER, IDEC

LE DIRECTEUR

Patrice ROUSSEAU